

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

PRÉAMBULE

L'organisme de formation YOGAMOVES Vendenheim, SIRET 53870087300010, dont le siège social est situé au 19 rue du Commerce 67550 Vendenheim organise et dispense des formations professionnelles. Son activité de dispensateur de formation est enregistrée auprès de la DIRECCTE d'Alsace sous le n° 426704299067; cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

La signature par le Client des présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») emporte leur acceptation pleine et entière. Les CGV prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat, sauf accord cadres ou accord commercial spécifique réalisé avec le client. Tous autres documents de YOGAMOVES Vendenheim tels que prospectus, catalogues, n'ont qu'une valeur indicative. Le fait que YOGAMOVES Vendenheim ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes conditions, ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

1 - INSCRIPTION

Vous disposez de la possibilité de vous inscrire par courrier électronique contact@yogamoves.fr ou par courrier postal à l'adresse suivante : YOGAMOVES – 10 rue de la râpe – 67000 Strasbourg. Votre inscription sera prise en compte à réception de la convention ou contrat de formation professionnelle ainsi que de ces présentes CGV dûment signés et portant cachet commercial (si possible).

Pour les formations à distance, il appartient au participant de s'assurer de la bonne configuration de son matériel informatique, avant la formation dans les délais impartis.

2 – CONDITIONS D'EXERCICE – PREVENTION DES RISQUES

CONCERNANT LES SITUATIONS SANITAIRES

YOGAMOVES Vendenheim reconnaît que la pandémie de COVID a créé une énorme quantité d'incertitude et des directives qui ont changé continuellement. Ainsi, aucun plan d'intervention, manuel ou procédure que nous élaborons au préalable ne pourrait couvrir toutes les circonstances potentielles ou anticiper la façon dans laquelle une crise de cette ampleur pourrait évoluer et se développer au fil du temps. Ainsi, YOGAMOVES Vendenheim peut être amené à modifier ses politiques et procédures et communiquera aussi souvent que possible pour améliorer ses conditions d'exercice tout en prévenant aux maximum les risques liés à la santé et à la sécurité lors de ses formations.

S'il devait y avoir une pandémie similaire, la possibilité de suivre la formation en ligne depuis Zoom sera la solution qui permettra à tous les stagiaires de se former comme initialement prévu. Les conditions seraient alors différentes, et nous ne pouvons exclure les éventuels problèmes de connexion, de réseau, de sons et autres qui pourraient rendre la formation moins agréable à suivre. Cependant, nous sommes préparés en cas de nécessité à adapter le format.

Le yoga est une question de présence. Vous tirerez le plus grand profit de ce voyage d'apprentissage si vous êtes pleinement présent. Il n'est jamais acceptable d'utiliser vos appareils pour répondre à des textes et des courriels ou pour vous livrer à des activités non liées à la formation. La présence signifie que vous devez vous concentrer sur un seul point. À cette fin, si le format de la formation passait en ligne, assurez-vous d'être bien installés dans un espace privé où vous ne serez pas distrait ni interrompu. Pendant la formation, vous êtes censé être visible à tout moment sur la caméra.

Veillez noter que les invités ne sont pas autorisés à assister aux séances de formation. Nous favoriserons la création d'un espace sûr dans lequel votre groupe de formation pourra s'installer. Les invités brisent cette confiance.

3 - ANNULATION – REMPLACEMENT

Pour être prise en compte, toute annulation doit être communiquée par écrit.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sous réserve d'en informer par écrit YOGAMOVES Vendenheim et de lui transmettre les noms et coordonnées du ou des remplaçants au plus tard sept [7] jours calendaires avant la formation.

Vous disposez de la faculté d'annuler une inscription sans frais sous réserve d'en informer YOGAMOVES Vendenheim par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courriel avec accusé de réception à contact@yogamoves.fr, reçu au plus tard quatorze [14] jours calendaires avant la date de la formation.

En cas d'annulation reçue moins de quatorze [14] jours calendaires avant la date de la formation (ou du premier module pour un cycle ou une formation à distance), le montant de l'inscription sera remboursé en déduisant des frais de gestion de 500 €.

Toute formation à laquelle le participant ne s'est pas présenté ou n'a assisté que partiellement est due en totalité.

4 - TARIFS - PAIEMENT

Tous les tarifs sont indiqués hors taxes. Ils seront majorés des droits et taxes en vigueur.

Nos tarifs comprennent la formation, la documentation pédagogique remise pendant la formation, les fichiers électroniques mis à disposition le cas échéant. Pour toutes questions concernant nos conditions tarifaires, n'hésitez pas à contacter notre service Clients au 03 88 62 04 84 ou par courrier électronique à contact@yogamoves.fr.

Sauf accord particulier, un règlement intégral devra intervenir avant le début de la formation, comptant et sans escompte à réception de facture. En cas de paiement effectué par un OPCO, l'accord de financement par votre OPCO doit nous parvenir avant le 1er jour de la formation. Si YOGAMOVES Vendenheim n'a pas réceptionné l'accord de financement, vous serez facturé de l'intégralité du coût de la formation. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la part non prise en charge vous sera directement facturée.

Toute facture non payée à échéance portera de plein droit, intérêt au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 (dix) points.

À défaut de paiement d'une seule facture à son échéance, l'intégralité des sommes dues par le Client deviendra immédiatement exigible.

Toute facture recouvrée par nos services contentieux sera majorée, à titre de clause pénale non réductible au sens de l'article 1231-5 du Code Civil, d'une indemnité fixée à 15 (quinze)% du montant des sommes exigibles.

5 - RESPONSABILITÉ - INDEMNITÉS

L'employeur, ou selon le cas le participant, s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice de YOGAMOVES Vendenheim ou des participants. Il s'oblige également à souscrire et maintenir une assurance responsabilité civile désignant également comme assuré YOGAMOVES Vendenheim pour tous les agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par son préposé, et, contenant une clause de renonciation à recours, de telle sorte que YOGAMOVES Vendenheim ne puisse être recherchée ou inquiétée.

6 - DROIT DE CONTRÔLE DE INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION

YOGAMOVES Vendenheim se réserve le droit, si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, d'annuler cette formation au plus tard quatorze [14] jours calendaires avant la date prévue.

YOGAMOVES Vendenheim se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou de remplacer un animateur, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

YOGAMOVES Vendenheim se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit :

- De refuser toute inscription ou accès à un client qui ne serait pas à jour de ses paiements
- D'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnité.

7 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Dans le cadre du respect des droits de propriété intellectuelle attachés aux supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à la seule disposition des participants de la formation, le Client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations YOGAMOVES Vendenheim ou à des tiers, les dits supports et ressources pédagogiques sans l'autorisation expresse, préalable et écrite de YOGAMOVES Vendenheim ou de ses ayants droit.

8 - INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

YOGAMOVES Vendenheim s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données personnelles, effectués à partir du site <https://yogamoves.fr/>, soient conformes à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (dite « Loi Informatique et Libertés ») et du Règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016 dit « Règlement général sur la protection des données » (ou « RGDP »).

Cette politique décrit la manière dont YOGAMOVES Vendenheim s'engage à collecter, utiliser et protéger vos données personnelles.

Vous pouvez exercer, conformément aux dispositions des articles 39, 40, 41, et 42 de la Loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vos droits d'accès, de rectification et d'opposition en vous adressant à : YOGAMOVES Vendenheim – 19 rue du Commerce 67550 Vendenheim ou par téléphone 03 88 62 04 84.

9 - LOI APPLICABLE - ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE LE PRÉSENT ACCORD EST RÉGI PAR LE DROIT FRANÇAIS.

En cas de contestation sur l'interprétation ou l'exécution de l'une de ces dispositions, et à défaut d'un accord amiable des parties, le tribunal de commerce de rattachement du siège social de l'organisme de formation sera seul compétent.